



La Sure en Chartreuse

Regard vers



Le Journal

Numéro 1 - Mars 2017



(Photo Annie Genève)

Une fleur de magnolia pure et ronde monta jusqu'à ma fenêtre, me réconciliant avec la beauté...(d'après ODE AU MAGNOLIA de Pablo Neruda)

SOMMAIRE

Page 2	EDITORIAL
Page 3	LES FINANCES
Page 4	PARLONS EN....
Page 6	LES INFOS PRATIQUES
Page 8	LA VIE DES 2 VILLAGES
Page 14	LUMIERE « SURE » LA VIE ASSOCIATIVE
Page 15	L'AGENDA
Page 16	ETAT CIVIL



L'année 2017 est placée sous le signe de l'évolution pour les villages de Pommiers la Placette et de Saint Julien de Ratz.

Comme vous le savez tous, depuis le 1^{er} janvier, nos 2 villages se sont réunis pour former la commune de La Sure en Chartreuse.

L'organisation du conseil a été votée début janvier et depuis les commissions se sont mises activement au travail. La commission communication vous propose ici un nouveau regard sur La Sure. Vous y trouverez les informations communales passées et à venir.



(Photo Jean VEDEL)

Vœux du Maire le 7 janvier 2017 à la MTL du village de Pommiers la Placette

Un point administratif, le secrétariat a emménagé dans les locaux de St Julien et nos 2 secrétaires peuvent vous accueillir tous les jours à partir de 15h00. Des travaux d'aménagement intérieur sont programmés d'ici quelques semaines afin de mieux répondre à la nouvelle organisation.

Du côté travaux, est également programmée sur la MTL de Pommiers la refonte des sanitaires, entre autres, ceci afin de répondre aux normes d'accessibilité et de risque incendie.

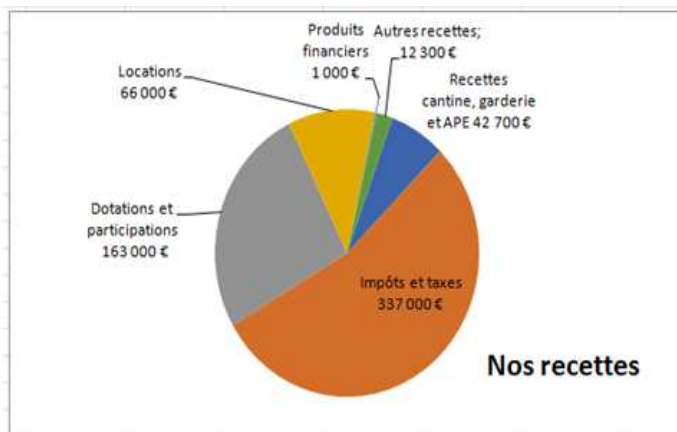
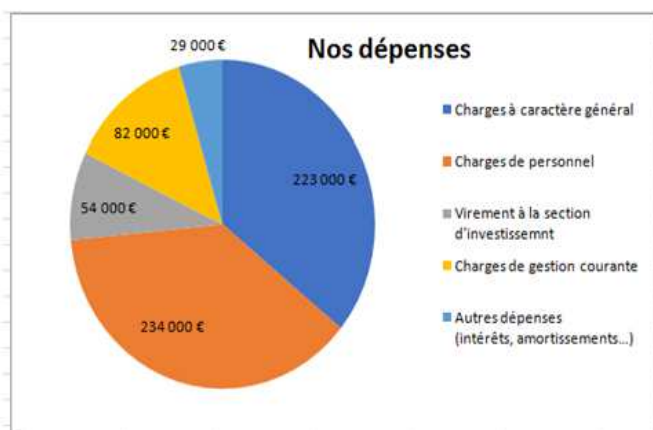
Je vous donne rendez-vous pour le premier tour de la présidentielle (dimanche 23 avril) dans l'un des 2 bureaux de vote, pour Pommiers dans l'ancienne mairie et à la mairie pour St Julien.

Au plaisir de croiser chacun d'entre vous à l'occasion de l'une des prochaines manifestations organisée sur la commune.

Virginie RIVIERE

LES FINANCES

BUDGET 2017



UN BUDGET DE FUSION

Le budget primitif de la Sure en Chartreuse est avant tout destiné à la fusion de nos deux communes historiques, Saint-Julien de Ratz et Pommiers la Placette.

Au niveau des recettes, il permet l'addition de nos ressources qui en terme de fonctionnement : impôts, locations et produits, dotations de l'État et de la communauté d'agglomération du Pays Voironnais, devraient représenter 622.000€, soit 12.000€ de plus que les montants votés par nos deux conseils lors des votes des budgets primitifs de 2016. Les dotations d'État étant maintenues, au lieu d'une réduction que subit l'ensemble des communes qui n'ont pas basculé en communes nouvelles.

En dépenses, les premières synergies sont déjà présentes : la masse des engagements communaux devrait représenter environ 568.000€ soit 50.000€ de moins que lors du vote des budgets primitifs 2016. En effet, plusieurs lignes ont permis de réduire nos charges puisque les dépenses des deux communes finançaient un certain nombre de charges communes (chauffage des deux mairies, entretien des deux photocopieurs, fauchage des bords de routes réalisé en interne, indemnités des élus, etc.). L'écart entre les dépenses courantes et les recettes dégagent un excédent 54.000€ pour l'investissement qui sera ainsi autofinancé.

Notre endettement reste très raisonnable : 309.000€ en tout, (116.000€ pour les engagements de Pommiers la Placette et 193.000€ pour le capital restant à rembourser pour Saint Julien de Ratz) soit l'équivalent d'un peu plus d'un an de ressources fiscales. Les économies assurées par la fusion seront donc un excellent moyen d'éviter de dégrader notre situation financière en évitant de payer des intérêts qui représentent encore pour cette année 13.000€ soit 4 points et demi de fiscalité.

Cette première année d'union assure la transition entre les communes historiques et la commune nouvelle, les années futures seront encore plus productives et permettront de financer les projets d'équipements sans recourir à l'emprunt à l'heure où les taux d'intérêts des prêts bancaires sont appelés à remonter.

Jean-Christophe LEVEQUE

DEGRADATIONS A LA BIBLIOTHEQUE

Malheureusement, pendant la nuit du 21 au 22 février dernier, des dégradations ont été commises à côté de la bibliothèque.

Comme vous pouvez le voir sur les photos, le détecteur de lumière a été vandalisé et le panneau d'interdiction de stationner a été arraché.



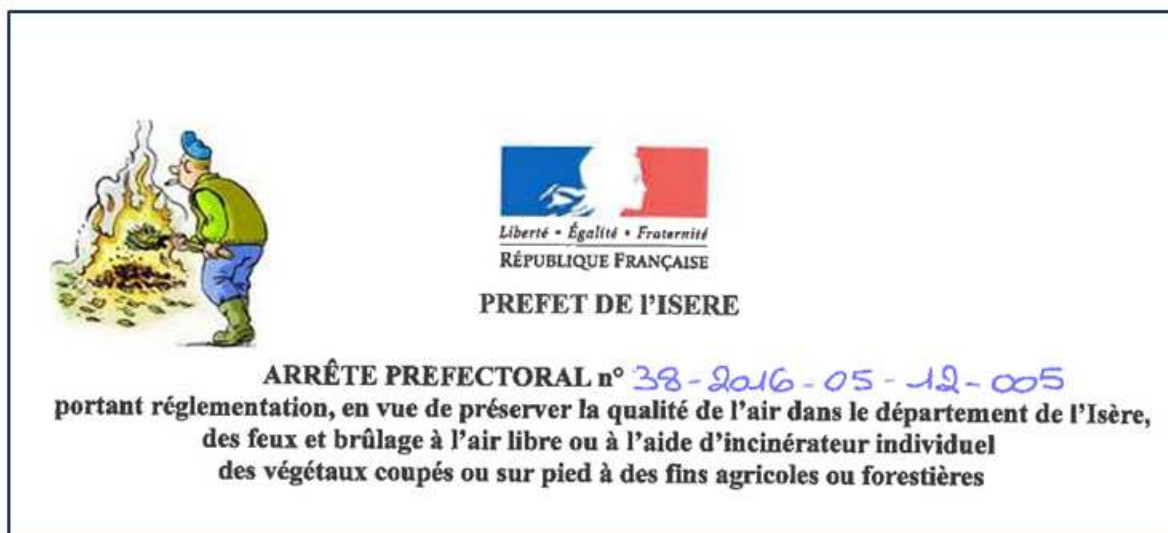
Une destruction de bien public (Photo Jean VEDEL)

La remise en état du détecteur et du mur a généré des frais et du temps passé par les employés communaux pour les travaux de réfection.

Cette destruction de bien public est classifiée comme étant un délit par le code pénal. Une amende pouvant aller jusqu'à 75 000 €, l'obligation d'un stage de citoyenneté ou encore une inscription au casier judiciaire interdisant l'accès à certains emplois peuvent être prononcés en cas de jugement. Pour information, une plainte a été déposée en gendarmerie à la suite de cet incident.

Espérons qu'il restera exceptionnel et ne se reproduira pas.

Virginie RIVIERE



RAPPEL - INTERDICTION DES FEUX ET BRULAGE DE VEGETAUX

Les pompiers et la gendarmerie ont effectué une intervention sur la commune de La Sure en Chartreuse en raison d'un écobuage réalisé le 23 février dernier.

Il est nécessaire de rappeler qu'un arrêté préfectoral n° 38-2016-05-12-005 daté du 12 mai 2016 est applicable depuis le 1er janvier 2017.

Il réglemente, en vue de préserver la qualité de l'air dans le département de l'Isère, les feux et brûlages à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel des végétaux coupés ou sur pied à des fins agricoles ou forestières.

Ces mesures d'incinération sont interdites dans les cas suivants :

- en épisode d'alerte à la pollution atmosphérique,
- **toute l'année dans toutes les communes** situées en territoires des plans de protection de l'atmosphère de la région grenobloise et de l'agglomération lyonnaise (La Sure en Chartreuse est mentionnée dans cette liste).

La mairie se chargera de faire respecter cet arrêté.

L'arrêté préfectoral est affiché en mairie et sur le site de la commune.

Virginie RIVIERE



Inscriptions à l'école de la commune, nouvelles modalités

Dorénavant, pour tous les enfants, les inscriptions à l'école de la commune se feront à la mairie de La Sure en Chartreuse.

Pour une nouvelle inscription, les parents devront se munir du carnet de santé avec photocopie de la page des vaccinations obligatoires et d'une photocopie de la page du livret de famille correspondant à l'enfant à inscrire.

Pour inscrire un enfant qui était scolarisé ailleurs auparavant, il faut en plus, le certificat de radiation de l'ancienne école.

Pour les nouvelles inscriptions, les parents sont invités à se faire connaître le plus rapidement possible de manière à évaluer le nombre d'enfants à la rentrée 2017-2018 au plus vite.

Nous vous en remercions.

État Civil



Carte Nationale d'Identité / Nouvelle procédure à compter du 7 mars 2017

A compter du **21 mars 2017** la procédure des cartes d'identité est la même que celle en vigueur pour l'obtention d'un passeport biométrique.

Seules les communes qui disposent aujourd'hui d'un dispositif de recueil pour les demandes de passeports assureront cet accueil. La commune de la Sure en Chartreuse n'étant pas dotée de ce dispositif, elle ne peut donc plus instruire les dossiers de demande de carte d'identité.

Comme pour les passeports vous devrez vous rendre ou d'obtenir un rendez-vous dans une commune équipée de dispositif de recueils biométriques.

Les communes du département les plus proches de La Sure en Chartreuse sont : Voiron, Saint-Égrève et Sassenage.



La carte nationale d'identité est valide 15 ans depuis 1er janvier

2014

Nous vous rappelons que les cartes d'identité des personnes adultes, valides au 1 janvier 2004 ont vu leur validité prolongée de 5 ans. Cette disposition n'est pas valable pour les personnes mineures.



Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité assurez-vous que le pays dans lequel vous vous rendez, accepte votre carte comme document de voyage (pour exemple, en Europe, la Belgique et la Norvège refusent cette disposition).

Pour sécuriser vos documents pensez à faire des copies. Le ministère des affaires étrangères vous propose gratuitement de stocker vos documents sur le site : service-public.fr



Élections

Présidentielle et Législatives 2017, où voter ?

Présidentielle

Le premier tour de l'élection se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai

Législatives

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017

Deux bureaux de vote accueilleront le public, le bureau N° 1 situé dans le village de Pommiers la Placette (dans l'ancienne mairie), le bureau n° 2 situé dans le village de Saint-Julien de Ratz (dans la mairie de la commune de La Sure en Chartreuse).

Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 19 heures



Les comptes-rendus des Conseils Municipaux peuvent être consultés sur le site de La Sure en Chartreuse.

RICHE ACTIVITE LECTURE A LA SURE EN CHARTREUSE

Bibliothèque et réseau de lecture publique



(Photo Cathy LEPETIT)

L'ancienne commune de Pommiers la Placette a une bibliothèque depuis 2002. Elle est animée par six bénévoles actives, compétentes et accueillantes.

L'équipe des bénévoles : de Gauche à droite, **Marie-Pierre VALETTE, Marie Jeanne VANPOUILLE, Brigitte GREVISSE - MARTINEZ, Francine GENEVE, Jeanne FORAY et Cathy LEPETIT**

Pour les habitants de St Julien qui ne la connaissent peut-être pas, elle est située derrière la salle des fêtes de Pommiers, son cadre est très agréable et elle est très bien achalandée. Celle-ci voit tout à coup son activité augmenter considérablement pour deux raisons :

De bibliothèque d'une commune d'un peu plus de 500 habitants, elle devient la bibliothèque d'une commune de plus de 1000 habitants. Ce n'est pas rien !

Elle fait aussi maintenant partie intégrante de la mise en réseau des 19 bibliothèques du Pays Voironnais. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2017, pour un abonnement de 15 euros par an pour les adultes et gratuit pour les moins de 18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi à la date de l'inscription, les abonnés peuvent emprunter un livre, DVD.... provenant de n'importe quelle bibliothèque du réseau. En vous abonnant, une carte d'adhérent vous est remise. Elle vous permet de pouvoir emprunter un document soit en vous rendant dans une bibliothèque, soit en ligne par le site biblio-paysvoironnais.fr, de chez vous donc par exemple. Le Pays Voironnais a mis en place un système de collecte et de distribution des emprunts qui vous permet d'aller chercher celui-ci et de le restituer dans la bibliothèque que vous souhaitez. Vous disposez de 4 semaines pour rapporter un emprunt.

En tout, 230 000 documents sont à votre disposition ainsi que des ressources numériques et l'accès à l'agenda culturel. Quelle richesse !

Lorsque vous irez chercher votre carte d'adhérent, on vous remettra une documentation très complète de toutes les possibilités du réseau. On vous parlera également des nombreuses animations qui se déroulent à la bibliothèque. Elle est en effet très dynamique grâce à ses bénévoles. Sophie LELEU

A cette activité de réseau, s'ajoute le **troc-livres** de l'ancienne commune de St Julien de Ratz. Mis en place il y a un an et demi environ grâce à l'initiative de plusieurs bénévoles, Françoise Modelin, Mady et Véronique Escallier, il se tient tous les samedis qui débutent les vacances scolaires, dans la salle des fêtes de St Julien. Le principe est très simple : vous venez avec ou sans livre, peu importe, vous regardez les livres disposés sur les tables et si certains vous intéressent, vous les prenez, les rapportez la fois suivante ou non. C'est tout ! Il y en a pour tous les âges. Vous êtes accueillis chaleureusement par une petite équipe de bénévoles qui vous proposent aussi café, thé, jus de fruit et petits gâteaux. Un moment de rencontres et de convivialité bien sympathique.

Le prochain troc-livres est le **samedi 15 avril de 14h à 17h à la salle des fêtes de Saint-Julien**. Nous espérons vivement vous y rencontrer.

(Photos Marie-Claude BLANCHET et Véronique ESCALLIER)



Événements du trimestre

Spectacles et arbre de Noël

Comme tous les ans à **Pommiers la Placette**, au premier jour des vacances de Noël, a eu lieu le spectacle de l'école. A cette occasion, les enfants nous ont présenté ce qu'ils préparaient depuis plusieurs semaines. Des parents de l'école ont pris la suite pour offrir en retour un spectacle constitué de plusieurs sketches créés également autour du thème de l'école de l'année: « Il pleut, il mouille, à l'école des grenouilles ».

Un bon moment de partage et de bonne humeur, prolongé autour d'un pot de l'amitié offert par le CoCo.

Anne LE PAIH (Présidente du Sou des écoles)



(Photos Anne LE PAIH)

Les enfants font le spectacle

Puis les parents !

L'arbre de Noël de **Saint Julien de Ratz** organisé par le Comité des fêtes et le CE de Bazire a connu un franc succès, les enfants ont apprécié le spectacle « Entre-pinces » proposé par la troupe SOLFASIRC. Même le Père Noël était de la partie, il avait amené plein de cadeaux. Un goûter a clôturé cette belle manifestation.

Michel ALEX



(Photo Michel ALEX)

Les disciplines de Funambule, jonglage, monocycle, musique et théâtre ont conquis le public

Le repas des anciens



(Photo Michel ALEX)

"Nos anciens" se sont retrouvés le dimanche 15 janvier 2017

Réunis par la toute nouvelle commission sociale de la Sure en Chartreuse dans la salle des fêtes de St Julien de Ratz pour fêter Noël et la nouvelle année. Il faisait presque beau, et si les ennuis de santé divers n'ont pas permis à tous d'être là, les présents ont pu se régaler d'un repas cuisiné par le traiteur Mr Gaillard et se distraire les oreilles avec le groupe chorale "les Dékantés".

Belle journée et bonne ambiance ! À l'année prochaine !

Pascale Baud



(Photos Michel ALEX)

Matinée ACCA du Village de Pommiers la Placette



(Photo Marie Claude BLANCHET)

Les perspectives d'une dégustation de boudin se lisent sur les visages de la dynamique équipe de l'ACCA de Pommiers !



Une matinée du 22 janvier 2017, sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. Chasseurs ou pas, les amateurs de boudin ont fait le déplacement ce jour-là jusqu'à la Maison du Temps Libre !

Jean VEDEL

(Photo Jean VEDEL)



(Photo Jean VEDEL)

La soirée théâtre proposée par l'AFR fut un moment agréable et convivial tant par la qualité des deux acteurs « Céline Chimento et François Colomb » de la compagnie « Les Pierres du Ruisseau », bravo à eux !, que par la venue en nombre des villageois.

Les comédiens ont échangé avec le public après la représentation en partageant une collation sous le signe des arts de la scène.

Merci aussi à tous les intervenants (associations, AFR, Coco, mairie, ...) pour l'organisation logistique de cette soirée..... à renouveler !

Marc BORNE – Président de l'AFR

Matinée ACCA du Village de Saint Julien

La matinée diots et caillettes de l'ACCA de St Julien a eu lieu dimanche 12 mars. Elle a été un franc succès ! Dès le matin de nombreux habitants sont venus chercher leurs commandes, plus tard d'autres ont déjeuné sur place. L'ambiance était très festive, la salle des fêtes résonnait de rires et de paroles. Et très vite,.....il ne restait plus rien !!! Rendez-vous l'année prochaine !

Sophie LELEU



(Photos Virginie RIVIERE)

Rencontre avec un jeune auteur grenoblois à la bibliothèque de Pommiers la placette en ce samedi 18 mars. Jérôme FORT a présenté son premier roman policier « Next » [le prochain]



A cette occasion une dizaine de personnes présentes ont pu, lors de ce moment d'échange très convivial, découvrir les différentes étapes liées à la réalisation de son ouvrage.

« Next » est un roman bien rythmé, au suspense assuré, enfin, tous les ingrédients pour un très bon policier qui n'a pas manqué de beaucoup plaire à tous ceux qui l'avaient déjà lu.

La séance de dédicace a clôturé cette agréable matinée.

Jeanne FORAY



(Photo Jean VEDEL)

Le Club Entr'aide Amitié est ouvert à toutes personnes de tous âges, convivialité et de rencontre.

Il propose :

- Certains vendredis après-midi de 14h30 à 17h des activités sous forme d'ateliers (peinture sur porcelaine ou couture) ou simplement des rencontres pour passer un moment ensemble, pour jouer aux cartes, ou autre, en partageant un goûter à la Maison du Temps Libre.
- Le repas du Club au printemps à la salle des fêtes.
- Tout au long de l'année : des sorties au restaurant, des goûters (Noël et galette des Rois), la participation à la Vogue du village, 2 ou 3 voyages culturels d'une journée.

Vous trouverez ci-dessous, le planning des manifestations de l'année 2017. En ce qui concerne les dates des ateliers et des après-midis rencontre de septembre à décembre, elles vous seront communiquées ultérieurement.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et apporter un souffle nouveau.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Annie Genève qui en est la Présidente au 09 77 93 64 88, Anne-Marie Séchaud, la Trésorière et Secrétaire au 04 76 56 32 70.

Jean-Claude Blanchet et Dominique Boddèle sont membres du bureau.

Pour participer aux sorties ou aux ateliers, il faut être adhérent de l'Association. Le montant annuel est de 17€ pour les habitants de La Sure en Chartreuse et de 22€ pour les personnes extérieures à la commune.

Annie GENEVE – Présidente du Club Entr'aide Amitié

PLANNING DES PROCHAINES MANIFESTATIONS DU 2^{ème} trimestre 2017

AVRIL	Vendredi 7 Vendredi 14 Vendredi 21 Vendredi 28	Après-midi rencontre Porcelaine Couture Friture à Charavines et musée	
MAI	Vendredi 5 Vendredi 12 Samedi 13 Vendredi 19	Après-midi rencontre Porcelaine Semaine Culturelle Couture	goûter des enfants
JUIN	Vendredi 2 Vendredi 9 Vendredi 16 Vendredi 23 Vendredi 30	Après-midi rencontre Porcelaine Vienne en train et roseraie St Georges d'Espéranche Couture Après-midi rencontre	

Rencontres et ateliers de 14h30 à 17h
Couture : pour plus de renseignements, contacter Jeanne au 06 80 23 75 47



des événements à venir

❖ *Comité des fêtes du village de Saint Julien de Ratz*



Œuf de Pâques - Dimanche 16 avril 2017



Balades de découverte de l'histoire et du patrimoine de St Julien de Ratz - Mercredi 26 avril après midi (13h30) et le Samedi 20 mai après-midi (13h30)

❖ *Amicale des Anciens Combattants*



Lundi 8 mai à 9h à Saint Julien de Ratz, 9h30 au Col de La Placette, 9h45 à Pommiers la Placette

❖ *Comité des fêtes du village de Pommiers la Placette*



du samedi 13 mai au dimanche 21 mai 2017



Fête de la Saint-Jean le Samedi 24 juin 2017

Village de Pommiers la Placette

Voir « LE CARNET » du prochain numéro

des Moutons dans l'Escalier

Village de Saint Julien de Ratz

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :



Monsieur BOVAGNET Albert le 12 janvier 2017 Albert a été conseiller municipal de la commune de Saint Julien de Ratz, il a donné de son temps aux différents organismes du monde de l'agriculture. Nos sincères condoléances à sa famille.

Madame JACQUEMET Jeanne le 8 Mars 2017 nos sincères condoléances à sa famille

Bienvenue à Gwenn LAYE une jolie petite fille née le 5 mars 2017 au Saquet

Toutes nos félicitations aux heureux parents !

